

00441

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)



LE SAHEL EN CRISE

TABLE DE MATIERE

- INTRODUCTION
- I. Données Fondamentales de l'Economie Sahélienne
 - 1.1. Les Tendances Majeures
 - 1.2. Le Problème de la Dette
- II. La Stratégie Révisée de lutte contre la Secheresse et de Développement dans le Sahel
 - 2.1. Présentation Sommaire
 - 2.2. Les Grands axes de la Stratégie
- III. La Consolidation des Projets Prioritaires
 - 3.1. Considérations Générales
 - 3.2. Le Constat
 - 3.3. Les besoins exprimés
- IV. La Mise en oeuvre de la Stratégie
 - 4.1. L'appui à la formulation des Politiques Nationales
 - 4.2. Les Projets Régionaux majeurs
- CONCLUSION

INTRODUCTION

D'un point de vue général, la sous région sahélienne d'Afrique Occidentale* revêt six caractéristiques fondamentales que l'on peut ainsi énoncer :

- L'Agriculture Traditionnelle très majoritaire mais inadaptée et peu stimulée.
- Une désertification généralisée menaçant les bases productives du système Agro-Pastoral
- Une agriculture d'exportation (sur laquelle s'étaient fondés les espoirs de décollage économique de certains pays) aujourd'hui en régression
- La forte croissance démographique
- Un secteur secondaire embryonnaire aux faibles potentialités de développement
- Un secteur tertiaire essentiellement constitué d'un secteur public trop lourd et trop coûteux par rapport aux bases productives de l'économie.

La conjonction de ces phénomènes, liée à de terribles cycles de secheresse et à la dégradation de l'environnement économique international a, en 25 ans modelé les économies sahéliennes selon des tendances défavorables qui sont :

- La stagnation de la production agricole moyenne et le creusement corrélatif de la dépendance alimentaire
- La diminution des recettes d'exportation et d'une façon générale la faible création de richesse de l'ensemble des composantes des économies nationales

* Sont ici considérés les pays membres du CILSS :
Burkina, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau(Adhésion en Janvier 1986), Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

- L'augmentation de la dette et les difficultés croissantes rencontrées pour le financement du développement

Il en résulte aujourd'hui, pour les pays sahéliens, une double dépendance, alimentaire et financière, conséquences de l'inquiétante désarticulation des économies nationales. La sécheresse qui s'abat régulièrement sur la sous-région a considérablement, amplifié le développement de ces tendances négatives ; elle met aujourd'hui en péril l'équilibre des écosystèmes et trop souvent encore la vie des populations.

Face à ce défi, la vocation du CILSS est d'initier des réflexions et des actions reflétant la nécessaire dimension régionale des solutions qu'il convient d'apporter aux problèmes de la désertification et des crises alimentaires ; et ce en harmonie et en complément des politiques et programmes mis en oeuvre par les Etats.

Aujourd'hui, l'outil privilégié de cette démarche est la stratégie révisée de lutte contre la sécheresse et de développement dans le Sahel adoptée par le 20ème Conseil des Ministres du CILSS en Janvier 1984 et approuvée par la 7ème Conférence des Chef d'Etats des pays membres.

La stratégie constitue un outil méthodologique nouveau pour l'élaboration des politiques nationales et présente un cadre d'intégration des politiques alimentaires et de lutte contre la désertification basé sur la responsabilisation de l'homme sahélien dans un environnement économique assaini.

Elle constitue un cadre de référence pour les actions régionales et nationales afin d'inverser les tendances défavorables qui annihilent les efforts des sahéliens et des partenaires de la communauté internationale.

Le CILSS s'est engagé dans la mise en oeuvre de cette stratégie, dont le bien fondé a été reconnu par les donateurs, en définissant trois niveaux d'intervention :

- L'appui aux Etats pour la définition de stratégies nationales inspirées de la stratégie régionale.

- La mise en oeuvre d'un processus dit de "consolidation" visant à sensibiliser la communauté internationale sur le problème crucial de la nécessaire réhabilitation et du renforcement des projets de développement existants.

- L'initiation de projets régionaux majeurs répondant à la dimension purement régionale de la problématique sahélienne. C'est dans ce cadre de travail que le CILSS entend dialoguer avec les bailleurs de fonds, en harmonie avec les programmes définis bilatéralement par chacun des Etats Sahéliens.

I. - DONNEES FONDAMENTALES DE L'ECONOMIE SAHELIENNE

1.1. Les Tendances Majeures

1.1.1. La Dépendance Alimentaire est sans aucun doute la résultante la plus spectaculaire et la plus dramatique de la régression des économies sahéliennes, elle se résume en quelques chiffres :

- Les besoins alimentaires (solvable et non solvable) sont estimés à 6,9 millions de tonnes de céréales pour l'ensemble des pays membres du CILSS*, ils seront de 9,7 millions de tonnes en l'an 2000 si l'on considère le taux minimum de croissance de la population de 2,5 % par an.
- La production céréalière brute moyenne de 1970 à 1985 peut être estimée à environ 5,5 millions de tonnes, elle s'est élevée en 1985, grâce à un hivernage que d'aucun considère comme optimal, à 6,89 millions de tonnes, elle avait été en 1984 de 3,9 millions de tonnes ; aucun élément ne nous permettant de prévoir que la prochaine campagne ressemblera à celle de 1985 ou à celle de 1984.
- Cela signifie que pour atteindre l'équilibre théorique entre l'offre et la demande en l'an 2000, la sous région devrait augmenter de façon constante et sécurisée sa production céréalière moyenne de plus de 300.000 tonnes chaque année.

* exceptée la Guinée-Bissau

- Il existe une distorsion grandissante entre la nature des céréales produites dans le Sahel et l'évolution des habitudes de consommation ; même en cas de production quantitativement suffisante, le Sahel importe chaque année près d'un million de tonnes de blé et de riz.

Il y a donc indiscutablement augmentation de la dépendance alimentaire. Cette évolution ne serait pas si dramatique si d'autres secteurs d'activité venaient relayer celui de la production vivrière et procurer les devises nécessaires à l'achat des denrées alimentaires qu'il faut importer. Cela n'est malheureusement pas le cas, les perspectives des secteurs secondaires et tertiaires étant peu encourageantes dans la plupart des cas.

1.1.2. La Dépendance Financière : est moins connue que la dépendance alimentaire, elle représente pourtant un danger certain pour l'avenir de la sous-région. Elle s'exerce à deux niveaux :

Au niveau du secteur public et para-public qui aujourd'hui hypertrophié par rapport à la base productive de l'économie, ne peut vivre que grâce aux subsides étrangers et à l'endettement.

Au niveau du financement des investissements (du développement) qui, du fait de l'insuffisance de l'épargne dégagée par les économies nationales, ne dépend plus à quelques exceptions près, que de la coopération internationale.

Au delà des contraintes inhérentes à ce genre de situation, la dépendance financière des pays sahéliens doit inciter la communauté internationale et les pays sahéliens, à repenser le développement basé sur des investissements lourds et coûteux, par ailleurs souvent inadaptés aux réalités du terrain.

1.1.3. La Désarticulation des Economies Nationales

L'existence d'un secteur public trop lourd par rapport aux secteurs productifs est un symptôme inquiétant d'inadaptation car son fonctionnement entrave, par les ponctions fiscales qu'il exige, le développement des autres secteurs.

Tout aussi grave est la désarticulation des rouages des économies nationales. Elle se caractérise par une conception "ponctuelle" du développement qui ignore la revitalisation nécessaire du "décor" ou "trame" économique.

Le Développement se matérialise trop souvent, par une carte géographique parsemée de points représentant chacun un projet. Les exemples sont nombreux de projets de développement techniquement et théoriquement performants mais voués à l'échec parce qu'ils ne permettent pas une création de plus value suffisante au niveau paysan et parce qu'aucun circuit de commercialisation adéquat n'arrive "au bout du champ et au bon moment" à établir le premier relai de la filière entre la production et la commercialisation. Le diagnostic est, en d'autres termes, que la mécanique de l'échange" est grippée, et qu'elle n'a pas été jusqu'à présent l'objet de l'attention qu'elle mérite de la part des décideurs sahéliens et des agences d'aides.

Ce phénomène est d'autant plus grave que du fonctionnement satisfaisant de cette mécanique dépend largement la réussite des projets directement productifs qui ont fait l'objet d'investissements financiers et humains importants.

1.1.4. Les Facteurs Exogènes Aggravants

Deux facteurs exogènes sont intervenus depuis 15 à 20 ans en aggravant la situation des économies sahéliennes.

- a°) On citera en premier lieu le cycle de sécheresse qui sévit sur la sous-région depuis 1969. Il ne peut expliquer à lui seul la stagnation de la production céréalière, tout au plus peut on considérer qu'il "s'ajoute" au problème fondamental de l'inadaptation des systèmes de production".

En terme d'aide au développement la sécheresse persistante interpelle cependant la communauté internationale, en mettant en évidence la nécessité d'un accroissement rapide et important des actions spécifiques de lutte contre la désertification.

b') - L'évolution de l'économie mondiale, a elle aussi, contribué à aggraver la situation des pays sahéliens, sans toutefois avoir une influence comparable à celle de la sécheresse. On notera notamment l'écroulement du marché de l'arachide et celui du coton la dégradation des termes de l'échange, etc.....

On peut craindre par ailleurs, un impact plus important dans l'avenir, en terme de ralentissement de l'augmentation de l'aide de la part des pays développés en proie à de sérieuses difficultés économiques. Cette perspective constitue un autre argument militant en faveur de programmes moins coûteux orientés vers la mise en oeuvre de politiques de structuration de l'espace économique et de réhabilitation des instruments de production.

1.2. : Le Problème de la Dette

1.2.1. : La Dimension du Problème

Par rapport aux principaux débiteurs du tiers-monde, l'endettement des pays membres du CILSS* apparaît comme négligeable il ne dépassait pas 4,5 milliards de dollars en 1982, alors que les cinq principaux débiteurs mondiaux (Brésil, Argentine, Mexique, Vénéguéla et Algérie) totalisaient à la même date une dette de 193,4 milliards.

* Guinée-Bissau exéptée

Il est donc compréhensible que, dans ce cas, leur endettement ne passe pas au premier plan de l'actualité financière. Et pourtant leur situation est loin d'être enviable si l'on tient compte du fait que, contrairement aux gros débiteurs, les pays sahéliens comptent parmi les plus pauvres de la planète, en ce qui concerne tant le PNB par habitant que leurs potentialités d'exportation.

Aussi, lorsqu'on passe des chiffres absolus aux montants relatifs, il n'est pas étonnant de constater que la dette extérieure par habitant de la Mauritanie (626 dollars en 1982) dépasse celle du Brésil (574).

La situation s'aggrave encore lorsque l'on compare la dette au montant des ressources. Alors que la dette des gros débiteurs latino-Américains ne dépasse pas 25 % du PNB, les montants dépassent 50% pour la majorité des pays du CILSS et atteignent même 148% pour la Mauritanie.

Aussi est-il impossible d'analyser la dette extérieure des pays du CILSS sans la mettre en relation avec leurs ressources, notamment avec leur commerce extérieur .

Il convient également de situer l'endettement du Sahel dans la vision prospective du développement, autrement dit des investissements et des coûts récurrents. Chacun sait aujourd'hui que les ressources générées par les économies sahéliennes ne permettent en aucun cas le financement des investissements nécessaires à la croissance.

Plus grave encore, la majorité de ces pays n'arrivent pas à couvrir eux même les investissements de remplacement, encore moins les frais d'entretiens et de fonctionnement de ces investissements.

Il y a donc indiscutablement une crise de ressource dont les manifestations sont certes le manque de financement pour les investissements nouveaux, mais aussi et surtout une absence douloureuse de moyens pour maintenir le capital existant. L'insuffisance de fonds publics, locaux ou étrangers, pour le financement des charges récurrentes des opérations explique finalement que, ces dernières années, les gouvernements de plusieurs pays sahéliens aient été poussés à faire appel aux emprunts relativement onéreux du marché privé international.

Les prêteurs privés, en majorités des banques occidentales, se préoccupent peu de savoir si les prêts qu'ils ont octroyés servent à financer des dépenses publiques de nature récurrente plutôt que de l'investissement nouveau. Ce qui les intéresse c'est la situation globale de solvabilité et de liquidité du pays emprunteur : plus le risque de défaut de remboursement est élevé, plus l'intérêt à payer sur l'emprunt est fort.

Cette situation ne prévaut évidemment pas dans la majorité des pays sahéliens dont la solvabilité, est quasi nulle, aussi la dette d'origine publique représente-t-elle en moyenne 85% de la dette totale. Cependant, son ampleur, même si les conditions sont plus douces, détermine une situation financière décourageante caractérisée par un désinvestissement croissant c'est à dire par une dégradation du capital de développement accumulé.

Il serait sans aucun doute intéressant d'évaluer le rapport arithmétique entre la valeur des investissements nouveaux effectués chaque année essentiellement par le biais de l'aide publique au développement, et celle de la perte de capital engendrée par la paralysie financière des Etats dont le poids de la dette n'est la moindre des causes.

Le problème de la dette est aujourd'hui aussi crucial pour les pays du CILSS que celui de la désertification et de la dépendance alimentaire, toutes les analyses faites à ce jour démontrent que ces différents éléments constituent un seul et même défi.

1.2.3. - La Dette en Quelques Chiffres

La dette extérieure des Pays du CILSS s'élevait à 450 millions de dollars US en 1970. Elle a atteint 3,545 milliards en 1980, 4,500 milliards en 1982 et 4,935 milliards en 1983.

Cette situation (tableau n°1) est inquiétante si on la compare aux ressources des Etats ; le montant global n'a de signification que si on le rapporte aux agrégats habituels tels que la population ou le PNB (tableau N°2). L'on constate notamment qu'en 1982, la dette déboursée variait entre 30% du PNB pour le Burkina et 148% pour la Mauritanie.

TABLEAU N°1 : Dette Extérieure des Pays du CILSS
(en millions de \$) (1)

P A Y S	1970	1982	1983
Burkina-Faso	20,5	344,0	398,4
Cap-Vert	-	61,0	67,2
GAMBIE	5,1	151,0	161,7
Mali	237,6	829,0	880,8
Mauritanie	27,3	1.005,0	1.171,1
Niger	31,7	692,0	631,0
Sénégal	98,0	1.309,0	1.496,2
Tchad	32,1	178,0	128,9
TOTAL....	452,3	4.569	4.935,3

(1) Source : Banque Mondiale

TABLEAU N°2 : (1)

P A Y S	PNB par Habitant: en 1982 en \$ US	Dette par habitant tant 1982 en \$ US	Dette/PNB 1982 en %
Burkina-Faso	210	53	30
Cap-Vert	350	203	55
Gambie	330	222	72
Mali	180	117	80
Mauritanie	470	628	148
Niger	310	117	46
Sénégal	490	217	54
Tchad	80	38	56
	226 moyenne	140 moyenne	61 moyenne

(1) Source : OCDE

L'importance de l'aide publique au développement par rapport à la dette est elle aussi révélatrice de la situation qui prévaut dans les pays sahéliens ; ainsi constate-t-on qu'entre 1975 et 1983 l'APD a connu un taux de croissance de 1,5% alors que la dette par habitant connaissait une augmentation de 10,5% (tableau N°3)

TABLEAU N°3 : Importance de l'APD par rapport au poids de la dette dans la sous region

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Engagement APD par habitant en \$ EU	29,8	40,6	34,9	46,7	53,7	48,5	62	46,3	44,3
Dette par habitant en \$ EU	40	52	61	81	92	108	119	137	146

II. - STRATEGIE REVISEE DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE ET DE DEVELOPPEMENT DANS LE SAHEL

2.1. - Présentation Sommaire

La stratégie révisée de lutte contre la sécheresse et de développement dans le Sahel qui a été adoptée par le 20ème Conseil des Ministre du CILSS en Janvier 1985, constitue l'aboutissement d'une démarche pilotée conjointement par le CILSS et le Club du Sahel depuis 1977.

Une première réflexion globale sur l'ensemble des composantes de la problématique sahélienne avait été menée en 1977 (stratégie d'Ottawa) ; elle révélait notamment l'insuffisance des connaissances disponibles sur l'évolution et la nature des différents secteurs. Aussi les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel se sont-ils engagés dans un processus d'élaboration de bilans programmes sectoriels dans tous les pays sahéliens.

Une fois collectées, ces connaissances ne constituaient pas un cadre d'action satisfaisant du fait notamment de l'absence d'une analyse intégrative, multi-sectorielle et régionale. Aussi est-il apparu nécessaire, dès 1983, de procéder à des synthèses nationales puis à une synthèse régionale de ces bilans programmes, et sur cette base, de proposer un canevas stratégique susceptible de guider la définition et la mise en oeuvre des politiques nationales, en posant les premiers jalons d'une future harmonisation régionale.

Les trois éléments clés de la réflexion ayant débouché sur la stratégie révisée sont l'homme, l'économie et l'environnement ; le facteur humain devant être considéré comme le seul moteur possible du redressement économique et de la sauvegarde des écosystèmes.

2.2. - Les Grands Axes de la Stratégie

2.2.1. - Rendre à l'Homme son Rôle d'Acteur du Développement

Les études menées par le CILSS depuis plusieurs années, montrent que dans tous les domaines, les facteurs sociaux constituent l'élément central duquel dépendent les succès ou les échecs des projets et des politiques de développement. La stratégie révisée identifie en conséquence, quatre défis majeurs visant à réhabiliter l'homme à la fois comme initiateur et comme acteur du développement, il s'agit de :

- Une nouvelle conception du développement, plus pragmatique et dans bien des cas moins ambitieuse techniquement, mais basée sur les aspirations réelles et les capacités effectives des populations concernées.
- Une meilleure information des populations visant à favoriser les échanges d'expériences, la formation par la vulgarisation, la circulation des informations clés de l'économie de la production vivrière (prévision météorologiques, évolution des prix etc....). Le support idéal d'une telle démarche semble à l'évidence être ^{la radio} rurale, il peut cependant exister localement des solutions alternatives comme les postes émetteurs recepteurs etc.....
- Une formation directement utilisable pour la mutation du système de production traditionnel et complémentaire de la formation de base (alphabétisation, scolarisation). Il s'agirait notamment de former les paysans à la gestion élémentaire des banques de céréales, à l'entretien du petit matériel agricole etc.....

2.2.2. - Rebatir l'Economie sur des bases Saines

Depuis la tenue en 1979 du premier colloque régional sur les politiques céréalières, les contraintes propres de l'économie de la production vivrière ont été identifiées. La stratégie recommande la mise en oeuvre de politique intégrées, basées à la fois sur la responsabilisation du paysan (politique de prix, accès au crédit etc...) et sur la stimulation de l'ensemble des agents intervenant en amont et en aval de la production ; cela signifie également une intégration de l'économie pastorale aux activités agricoles. Quatre objectifs fondamentaux ont été identifiés :

- La responsabilisation des producteurs
qui doit se traduire par la définition de nouvelles politiques d'appui aux structures paysannes, de recherche, d'Intrants, de gestion des marchés et de crédit.

- L'articulation des Activités Rurales avec le reste de l'Economie qui ne pourra être effective que si le premier objectif est atteint et qui devrait se traduire par l'établissement d'un véritable marché entre le producteur et ceux qui produisent ou vendent les intrants d'une part, et ceux qui achètent ou transforment le fruit de l'activité rurale d'autre part.

Cela suppose qu'au moment opportun, l'Etat devra favoriser la création d'entreprises décentralisées en amont et en aval de la production.

- Une meilleure gestion des ressources générées par l'élargissement de la base productive de l'économie ; optimiser l'affectation de ces ressources en reconsidérant notamment le rôle que l'Etat devrait jouer (susciter les initiatives individuelle, intervenir directement dans les secteurs sociaux).
- Un ajustement entre les besoins d'investissement et d'aide extérieure pour soutenir la mise en oeuvre de la stratégie que les Etats ne peuvent assumer financièrement.

2.2.3. - Réaliser un Nouvel Equilibre Ecologique et une Nouvelle Gestion de l'Espace

La restauration des écosystèmes sahéliens est une nécessité qui doit être présente à tous les niveaux d'élaboration et de mise en oeuvre des stratégies nationales ; cette démarche ne peut se concrétiser que par :

- Une action de masse se traduisant d'abord par une meilleure information, ensuite par la mise en oeuvre des moyens nécessaires. Ces moyens sont la mise en place d'une autorité chargée de la conservation du patrimoine écologique dans chaque village, l'accès aux foyers améliorés etc... Au niveau de l'Etat il est nécessaire d'envisager une révision du cadre juridique de la propriété foncière allant dans le sens de la responsabilisation du paysan sur une parcelle qu'il pourrait définitivement considérer comme sienne.

Il conviendrait également de définir une politique des prix du bois stimulant la modération de la consommation, notamment dans les centres urbains.

- Une cohérence et une permanence des politiques qui n'aurent d'effet qu'à long terme.
- Une nouvelle gestion de l'espace qui passera nécessairement par une répartition différente des populations en fonctions des "limites" objectives des différents écosystèmes. Cette nouvelle répartition intégrera en premier lieu l'adaptation des politiques d'infrastructures (routes, écoles, points de santé etc...)

III. - LA CONSOLIDATION DES PROJETS PRIORITAIRES DANS LES ETATS MEMBRES DU CILSS

3.1. Considérations Générales

Nous avons montré dans le chapitre I, les tendances négatives des économies sahéliennes, et singulièrement, le manque de moyens financiers pour le renouvellement et l'entretien du capital productif existant. Nous avons également abordé l'impact de la dette publique sur ce phénomène généralisé de désinvestissement. Il apparaît aujourd'hui, qu'au delà du financement de nouveaux investissements par l'aide publique au développement, il est urgent de sensibiliser les donateurs sur les nécessaires réhabilitations et consolidations des instruments productifs existants.

Si l'on considère les objectifs du programme de première génération 1977 - 1982 (612 projets, 3,5 milliards US \$) élaboré par le CILSS et le Club du Sahel, on ne peut que constater un échec.

L'analyse de cet insuccès révélera sans doute une sur-évaluation des objectifs et l'insuffisance des financements obtenus (72 % du total requis), on soulignera également les insuffisances des politiques soutendant les projets, l'inorganisation des circuits commerciaux, la faible participation des populations etc...

Les Etats Sahéliens ont eux-mêmes formulé cette analyse critique pour finalement l'intégrer dans la stratégie révisée ; le problème de ces investissements sous-utilisés, voir non utilisés, demeure cependant, il constitue une partie importante de ces bases économiques qu'il convient d'assainir dans le cadre de la mise en oeuvre des nouvelles politiques.

Il conviendra par ailleurs de tenir compte de l'expérience acquise et d'analyser projet par projet la dimension réelle du problème des coûts récurrents, sur la base notamment des nombreux travaux effectués par le CILSS et le Club du Sahel. Plus difficile encore, mais tout aussi nécessaire, sera la définition de modèles d'analyse et de gestion de ces coûts récurrents au niveau macro-économique, en considérant notamment leur impact sur le développement de la dette.

Cette démarche, amènera sans doute à des révisions difficiles de politiques de la part des Etats et des donateurs, il n'en est pas moins vrai qu'elle demeure la seule voie possible au risque de voir se péréniser le cycle actuel d'investissement-désinvestissement.

3.2. - Le Constat

Les Etats membres du CILSS ont demandé à leur organisation commune de les aider à formuler les besoins nécessaires à la restauration et à la réhabilitation des projets existants, ainsi qu'au financement de quelques actions corrélatives nouvelles. Il n'est pas question, comme nous l'avons souligné au point précédent, d'isoler la formulation de ces besoins de la mise en oeuvre de la stratégie révisée.

L'on doit considérer qu'au cours de la période de mise en oeuvre du PPG les tendances défavorables se sont amplifiées tandis que les problèmes liés à la mise en oeuvre des projets (conception, financement, mise en oeuvre etc...) freinaient la réalisation des moyens prévus pour atteindre les objectifs initiaux ; l'écart entre objectifs et moyens s'est donc doublement creusé :

- dans le domaine des cultures pluviales dont une croissance de production de 2,5% par an avait été escomptée ; cette croissance n'a guère dépassé 1% en moyenne selon les estimations les plus optimistes.

- dans le domaine des cultures irriguées dont l'augmentation prévue des surfaces aménagées (25 000 ha/an) n'a pas été atteinte (5.000 ha/an), compte non tenu des aménagements dégradés.
- dans le domaine de l'hydraulique villageoise et pastorale pour lequel le rythme de 1.500 nouveaux puits par an relègue l'objectif de 70.000 point d'eau à de trop lointains horizons.
- dans le domaine de l'élevage dont l'évolution n'a pu empêcher une diminution sensible de la consommation moyenne de viande (17 kg ha/an en 1977 , 13 kg en 1985).
- dans le domaine de la lutte contre la désertification pour lequel l'objectif minimum de 10.000 ha de reboisement par an n'a pas été atteint face au 300.000 ha de forêts disparaissant chaque année.
- dans les domaines de la pêche, de la protection des végétaux etc;..

On le voit, les espoirs d'autosuffisance alimentaire et d'équilibre écologique ne seront pas exaucés, loin s'en faut, à l'horizon 2.000 désormais à portée d'une génération.

Aujourd'hui, la perspective plus modeste, d'inverser le processus se fait jour, par la compréhension de la dimension macro-économique du problème telle que décrite dans la stratégie révisée, mais aussi par la réhabilitation des instruments physiques du développement.

L'on pourrait dire, plus simplement, que si la stratégie a ouvert d'encourageantes perspectives pour la définition des politiques, ces politiques ne peuvent et ne pourront se développer sur des investissements dénaturés

3.2. - Les besoins Exprimés

Les besoins financiers pour la consolidation des projets prioritaires sont exhaustivement repris en annexe. Nous nous contenterons ici ^{d'en} cerner les grandes lignes, non sans rappeler auparavant la nature provisoire de ces chiffres que les Etats seront à même d'actualiser en temps opportun.

Les besoins globaux s'élèvent à environ 191 milliards de F CFA* soit un peu moins de 15 dollars* américains pour chaque sahéliens. Cet effort pourrait sans doute s'intégrer dans l'augmentation de l'aide publique au développement (+ 40% en valeur réelle au cours des dix prochaines années) demandée par la VIème conférence du Club du Sahel (Milan, décembre 1985). On rappellera que cette aide qui est aujourd'hui de 144 dollars par habitants et par an devrait atteindre 201 \$ en 1995 pour que soit maintenue sa valeur constante.

* Ce chiffre n'inclue ni les besoins du tchad, ni ceux de la Guinée-Bissau

* 1 dollar = 360 F CFA

On doit par ailleurs considérer que ce volume de financement est susceptible d'augmentation, une fois analysé et intégré le problème des coûts récurrents, c'est à dire de la pérennité et de la rentabilité des investissements. Cet apport supplémentaire pourrait être multiforme et ne devrait pas s'exercer exclusivement au niveau micro-économique. Il pourrait également se traduire par une re-négociation de la dette (moratoire ou adoucissement des conditions de remboursement) libérant des ressources au niveau du budget de l'Etat.

TABLEAU N°1 Répartition des besoins par Etat
(en millions de F.CFA)

Burkina-Faso	:	19 538,6
Cap-Vert	:	17 211,2
Gambie	:	16 864,65
Mali	:	33 621,9
Mauritanie	:	32 795,75
Niger	:	32 212,0
Sénégal	:	39 726,0
<hr/>		
TOTAL		190 970,1 F.CFA

Le tableau N°2 nous permet d'appréhender les grandes lignes de la répartition sectorielle des financements. Il ne peut cependant être qu'indicatif, l'homogénéité des classifications n'ayant pas été vérifiée. Il ne permet pas d'autre part de cerner la part des investissements destinés aux cultures pluviales et aux cultures irriguées.

TABLEAU N°2 : Répartition sectorielle des besoins de financement

	Burkina-Faso	Cap-Vert	Gambie	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal
A*	26,3	2,8)	45,5)	97,25	60,48	70,57	42,41
E	30,8	22,8))		19,53	7	0,12
EF	20	27,9	-	2,5	19,98	22,47	38
H	21,8	0,5	59,9	-	-	-	14,3
P	-	45,5	3,7	0,35	-	-	5,1
	100	100	100	100	100	100	100

Il convient également de signaler que ces clés de répartition ne peuvent être considérées comme révélatrices de l'ensemble des politiques nationales de développement, les projets considérés existants déjà pour la plupart. Ainsi, par exemple, la faible part des projets "Ecologie-Forêts" du Mali, n'est-elle pas représentative des programmations en cours d'élaboration.

* A : Agriculture E : Elevage EF : Ecologie-Forêts
H : Hydraulique P : Pêche

IV. - LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE REVISEE

4.1. - L'Appui à la Formulation des Politiques Nationales

La stratégie révisée constitue, nous l'avons vu, un cadre méthodologique dont chaque Etat devra s'inspirer pour la définition et la mise en oeuvre des politiques de développement.

Son application se situe donc avant tout et essentiellement au niveau national. Le CILSS apporte bien entendu son appui aux Etats qui le souhaitent pour l'élaboration de ces politiques.

Il est très vite apparu qu'une mise en oeuvre globale de la stratégie révisée constituait pour les Etats une entreprise irréaliste. Aussi a-t-on identifié un certain nombre de sous systèmes stratégiques qui ont pour nom "lutte contre la désertification", "élevage", hydraulique" "politique céréalière etc... tout en évitant un retour au sectorialisme par un recours systématique aux principes stratégiques.

Le système "lutte contre la désertification a fait l'objet, à la demande des Etats, des premiers efforts du Secrétariat Exécutif. Le processus engagé, immédiatement après l'application de la stratégie révisée par le Conseil des Ministres du CILSS s'est traduit par :

- L'élaboration d'une stratégie de lutte contre la désertification, induite par la stratégie révisée.

- L'appui aux Etats pour la définition des plans directeurs nationaux (5 pays en 1985, 3 pays programmés pour 1986).
- L'organisation de tables rondes nationales avec les donateurs sur les plans directeurs (une première réunion a été organisée en 1985 au Niger).
- L'appui aux Etats pour la formulation des projets liés aux plans directeurs (prévu pour 1986).

La communauté des bailleurs de fonds a largement contribué à l'initiation de la démarche ; dans les mois et les années à venir d'autres systèmes stratégiques feront l'objet de cet effort de programmation et de cohérence. Il est certes aujourd'hui difficile d'évaluer les financements qui seront alors nécessaires au Secrétariat Exécutif du CILSS ; sans doute la réussite de cette première expérience ouvrira-t-elle la perspective d'une coopération plus étroite encore avec les agences d'aide.

4.2. - Les Projets Régionaux Majeurs

Un certain nombre de points précis de la stratégie révisée appellent une action purement régionale. Cette dimension du défi sahélien revêt essentiellement les formes de l'information, de la recherche et de la réflexion, portés au niveau d'une sous-région dont les spécificités locales ne peuvent estomper l'unicité des problèmes et des intérêts.

L'information est ici considérée comme l'instrument privilégié de formulation et de pilotage des politiques alimentaires et écologiques. La fiabilisation de sa collecte apparaît plus aisée et moins coûteuse dans le cadre d'une action régionale qui permet en outre de veiller à la nécessaire harmonisation des instruments d'investigation.

Par ailleurs, l'organisation horizontale des écosystèmes sahéliens tout autant que la perméabilité des frontières aux flux céréaliers, imposent une synthèse régionale des informations collectées, qui permettra aux Etats de mener des actions tenant compte des influences économiques et écologiques supra-nationales.

La recherche semble également s'inscrire parfaitement dans le cadre de l'action régionale sahélienne, là encore, du fait, de l'unicité de l'organisation des écosystèmes. Il est nécessaire de veiller d'une part à éviter les duplications, d'autre part à stimuler les échanges d'expériences par la création de réseaux sahéliens de recherche.

La réflexion enfin constitue au service des Etats une vocation majeure du CILSS dont le rôle de "think tank" doit permettre une évaluation permanente de la mise en oeuvre de la stratégie révisée de lutte contre la sécheresse et de développement dans le Sahel.

Sur la base de ces trois axes, on peut classer les projets régionaux majeurs du CILSS en quatre groupes :

- Les actions en matière de sécurité alimentaire qui visent à créer "un"clearing house"des flux céréaliers sous-régionaux basés sur la fiabilisation des informations clés de l'économie de la production vivrière.
- Les actions en matière de lutte contre la désertification qui visent à doter le Sahel d'instruments de suivi de évaluation des écosystèmes.
- Les actions en matière de recherche qui visent à l'optimalisation des travaux menées dans la sous-région.
- Les actions en matière de diffusion de l'information qui visent à la vulgarisation et à la sensibilisation des populations sahéliennes.

4.2.1. - Les Actions en Matières de Sécurité Alimentaire

L'ensemble des actions initiées au niveau régional par le CILSS en matière de sécurité alimentaire tendent à la création, prévue pour 1988, d'une cellule régionale de sécurité alimentaire (CRESAL). L'objectif fondamental de la CRESAL sera de contribuer à la sécurité alimentaire de la sous-région quelque soit le volume des récoltes en stimulant l'organisation d'échanges par une gestion optimale d'informations fiabilisées.

Les objectifs opérationnels seront en conséquence :

- d'appréhender à tout moment la situation céréalière de la sous-région par une collecte systématique de données et statistiques concernant l'ensemble des filières cérésières.

- de contribuer à un ajustement entre l'offre et la demande en céréales (y compris l'aide alimentaire) et de susciter une coordination des prévisions d'importation, par la mise en oeuvre d'un "clearing house" des flux céréaliers sahéliens.
- de susciter les flux céréaliers intra-sahéliens
- de proposer des plans de transport de l'aide en cas de crise
- d'aider progressivement les Etats à définir des politiques céréalières appropriées
- de contribuer à terme à l'identification des domaines possibles d'harmonisation de ces politiques.

Le Secrétariat Exécutif du CILSS a identifié quatre actions considérées comme les préalables nécessaires à l'existence de la CRESAL.

Le Projet Diagnostic Permanent financé par la CCE pour un montant de 1,1 milliard de F CFA sur une période allant d'octobre 1984 à Décembre 1987.

Ce projet à pour objectif le renforcement des services nationaux de la statistique destinés à suivre l'ensemble des paramètres sensibles de l'économie de la production vivrière (coût de production, prix, stockage, consommation etc...). Le projet est également attaché à l'élaboration d'une banque de données qui devrait devenir à terme un instrument précieux d'analyse comparée des politiques alimentaires.

Le Secrétariat Exécutif est sur le point de demander à la CCE une prolongation d'un an pour permettre au projet d'établir la "jonction" avec le démarrage effectif de la CRESAL.

Le Projet de Systèmes d'Alerte Précoces (SAP) dont l'objet est de mettre en place dans les pays sahéliens les instruments d'investigation conjoncturelle permettant de suivre au plus près l'évolution des campagnes agricoles et de prévoir prématurément l'ampleur et la répartition spatiale des récoltes.

Ce système en est au stade de la formulation et n'a pas encore trouvé de financement. Les premières estimations financières, encore approximatifs, sont de l'ordre de 50 millions de F CFA par pays et par an, soit environ 450 millions de F CFA pour l'ensemble des 9 pays du CILSS.

Le Projet "Pré CRESAL" financé par l'Italie, la FAO étant l'agence d'exécution, pour un montant de 225 millions de F CFA, sur une période allant de Juillet 1985 à Juillet 1987.

L'objectif de ce projet est de définir un cadre méthodologique devant permettre à la CRESAL d'utiliser les informations fournies par le Diagnostic Permanent et le S.A.P, en terme de rationalisation des flux céréaliers régionaux et d'appui à la définition des politiques nationales. A cet effet, le projet a pour objectif :

- . de définir un cadre d'analyse de la filière "prix, commercialisation, stockage" dans les pays membres du CILSS et dans les Pays côtiers.

- . de procéder à la même démarche pour ce qui est de l'organisation de la logistique des transports de céréales.
- . d'identifier différents scénarios de plans de transport
- . de proposer un cadre juridique et technique d'échanges régionaux.

Le Secrétariat Exécutif envisage de demander à l'Italie une prolongation d'un an pour éviter toute rupture entre le projet et la naissance de la CRESAL.

Le Projet de Circulation rapide de l'information

Cet aspect purement logistique est néanmoins primordial, il constitue lui aussi une condition "sine qua non" de l'existence de la CRESAL.

Le Secrétariat Exécutif du CILSS a élaboré les termes de référence de l'étude de factibilité dont il recherche le financement pour un montant d'environ 10 millions de F CFA.

Le CRESAL devrait à terme intégrer l'ensemble de ces actions, la formulation définitive du projet global se fera dans le courant du premier semestre 1987.

4.2.2. - Les Actions en Matières de Lutte contre la Désertification

Si chaque Etat sahélien ressent aujourd'hui de façon permanente la dynamique de la désertification, nul n'est à même d'en apprécier l'ampleur avec précision. Il est par conséquent extrêmement difficile de bâtir sur des bases solides les politiques de gestion de l'espace complémentaires des plans nationaux de lutte contre la désertification. Les pays membres du CILSS ont certes tenté ; parfois avec un certains succès, de mettre en place les instruments de suivi de quelques paramètres sensibles, notamment de la pluviométrie, sans toutefois réussir à appréhender la totalité de la problématique ni sa dimension régionale.

Le CILSS se devrait d'aider à la mise en place de tels instruments sur la base harmonisée d'une action régionale. L'objectif aujourd'hui clairement défini est, pour la sous-région, de disposer des moyens permettant de suivre l'ensemble des paramètres sensibles déterminant l'évolution des écosystèmes sahéliens.

Ces paramètres sont :

- La pluviométrie et le bilan hydrique des sols
- l'eau de surface
- l'eau fossile
- les couvertures végétales, herbacées et ligneuses
- l'homme et la faune

Les projets régionaux du Secrétariat Exécutif du CILSS exécutés ou en cours de formulation tendent à atteindre cet objectif.

Le programme Agrhymet est le fait du Centre d'Agro-Hydro-météorologie de Niamey dont les activités ont débuté en 1977. Il est actuellement financé par le PNUD, l'USAID, les Pays-Bas, la Belgique et l'Italie, pour un montant d'environ 800 millions de FCFA par an avec comme agence d'exécution l'OMM. Les activités du Centre sont avant tout basées sur l'appui et le développement des structures nationales d'hydro-météorologie par :

- . la mise en place de structures nouvelles ou de complément
- . la formation
- . les activités opérationnelles
- . le suivi et la maintenance des réseaux d'observation
- . la recherche appliquée notamment l'application de l'agrométéorologie en termes, de suivi des cultures, de prévision des récoltes et, d'amélioration de la production agricole.

Ce sont les composantes nationales revitalisées qui permettent au programme Agrhymet de mettre en place un réseau de suivi de la pluviométrie et de l'hydrologie de plus en plus performant.

Actuellement, le Centre produit au cours de la saison agricole un bulletin décadaire agro-hydro-météorologique qui constitue déjà une référence pour les décideurs sahéliens et les agences de coopération. La troisième phase du programme est en cours d'élaboration, ses objectifs seront :

- consolider, les acquis des phases I et II du programme
- renforcer l'axe des prévisions météo, agro-météorologique et hydrologique
- développer l'application de l'agro-météorologie à l'agriculture.

Aussi les Etats entendent, développer et renforcer les activités du centre afin notamment :

- . d'augmenter la fiabilité et la rapidité de circulation de l'information
- . de développer la recherche visant à définir les modalités pratiques d'application de l'agro-météorologie à la pratique agricole de base.
- . renforcer les systèmes de prévisions météorologiques, agro-météorologiques, et hydrologiques.

Il sera demandé aux donateurs pour ce qui est de la troisième phase des efforts supplémentaires afin de renforcer leur appui aux activités actuelles du centre.

Le projet de surveillance des écosystèmes-pastoraux sahéliens financé par la France pour un montant de 132 millions F CFA sur une durée de 3 ans. Cette action, élaborée conjointement par le CNRS et l'Institut du Sahel (qui est une institution spécialisée du CILSS, basée à BAMAKO), se propose d'appliquer une méthodologie simple d'analyse des images satellites afin de suivre les évolutions majeures des surfaces herbacées dans la sous-région, et de produire chaque année une cartographie des différentes zones pastorales de la sous-région et de leur biomasse.

Les deux actions que nous venons de décrire brièvement couvrent les paramètres "pluviométrie" "eau de surface" et "couvertures végétales". Le Secrétariat Exécutif se propose, dans les mois à venir, de formuler les actions complémentaires couvrant les paramètres "eaux fossiles" et action "anthropique et animale".

Un projet de surveillance des eaux fossiles sahéliennes en collaboration avec le Centre Inter-Africain d'Etudes Hydrauliques de Ouagadougou, les termes de référence de l'étude de factibilité sont en cours d'élaboration.

Un projet de surveillance de l'impact anthropique et animal sur l'évolution des écosystèmes : dont les contours seront définis dans le mois à venir avec l'Unité Socio-Economique et Démographique de l'Institut du Sahel. Cette action devrait se traduire par des enquêtes périodiques sur un certain nombre de zones sensibles.

L'ensemble de ces actions devrait à terme déboucher sur l'initiation d'une action globale de synthèse et d'analyse de l'ensemble de l'information pour la définition et l'application d'un modèle d'analyse et de suivi des écosystèmes sahéliens. Une cellule régionale devrait, à l'instar de la CRESAL dans le domaine de la sécurité alimentaire, fournir aux Etats les éléments sans lesquels une politique de gestion de l'espace ne peut dépasser le cap de la formulation théorique.

4.2.3. - Les Actions en Matière de Recherche

Le rôle du CILSS dans le domaine de la recherche revêt deux formes fondamentales :

- La première est la coordination et l'harmonisation des travaux effectués dans les différentes stations de la sous région, par la mise en place de réseaux.
- La seconde est l'initiation de programmes spécifiques dans les domaines pour lesquels la recherche est peu ou pas développée dans les Etats membres.

4.2.3.1. - : Les Réseaux de Recherche - Développement

- * Le réseau de recherche sur le mil-sorgho, maïs et nièbé est financé depuis 1981 et jusqu'à 1988 par la CCE pour un montant total de 1,7 milliard de F.CFA. Le premier cycle d'expérimentation dans plus de 40 stations réparties dans tous les pays, a donné lieu en juin 1985 à la publication d'un annuaire présentant pour chaque écosystème et pour chaque pays la liste et les caractéristiques des semences les plus appropriées (plus performantes et/ou plus résistantes). Un second cycle de recherche est actuellement en train de démarrer, il abordera outre les semences céréalières, les semences maraichères.

Le Secrétariat Exécutif s'est penché sur le problème fondamentale de la vulgarisation de ces acquis ; un projet expérimental est en cours de formulation et devrait être soumis à la coopération Italienne pour un montant d'environ 1,3 milliard de F CFA sur une durée de 5 ans.

* Le réseau de recherche sur les foyers améliorés est financé depuis 1980 et jusqu'à 1988 par l'UNSO et L'UNFSSTD pour un montant global d'environ 100 millions de F CFA. Basant ces investigations sur les technologies traditionnelles ou récentes développées dans les pays sahéliens, le projet régional foyers améliorés a identifié les types de foyers les plus adaptés aux différentes conditions de vie sahélienne. La phase actuelle est essentiellement tournée vers le difficile problème de la diffusion et de la vulgarisation. Le Secrétariat Exécutif entend prolonger cette action tant que le problème de la faible utilisation des cuisinières améliorées ne sera pas résolu dans la sous-région.

* Le réseau de recherche pour la lutte Intégrée contre les énemis des Cultures est financé depuis 1978 et jusqu'à 1987 par l'USAID pour un montant d'environ 70 milliard de F CFA

L'objet de cette action est d'une part de renforcer les services nationaux de protection des végétaux, d'autres part de stimuler et d'aider la recherche, enfin et à terme de mettre en place un réseau régional de surveillance des prédateurs des cultures et d'alerte.

Afin d'assurer la pérennité de cette action importante pour l'avenir de la région, le Secrétariat Exécutif du CILSS a élaboré une enquête de financement pour la campagne 1986 - 1987 de 3 milliards de F CFA environ :

Pour le plus long terme, un programme 1987 - 1990 a été finalisé, d'un montant d'environ 23,5 milliards de F CFA ce programme n'a à ce jour pas bénéficié d'un engagement de la part d'une agence d'aide.

4.2.3.2. - Les Programmes Spécifiques

- * Le Centre Régional d'Energie Solaire (CRES) de Bamako est un projet conjoint CILSS/CEAO financé pour la phase initiale à hauteur de 8,348 milliards de F CFA par six sources de financement (FAD, OPEP, RFA, FAC, CEAO, CCE). L'objectif du programme est de développer la recherche appliquée pour le développement de l'énergie solaire dans la sous-région, de créer une capacité de production Ouest-Africaine d'équipement en énergie solaire, et d'en favoriser la diffusion et l'utilisation.

A cette fin, un programme régional d'équipement à été défini pour les dix pays membres* d'un montant de 62 milliards de F CFA pour lesquels les recherches de financement sont en cours.

Par ailleurs, l'étude de factibilité de l'Unité de production devrait être réalisée dans les mois à venir, il est donc à ce jour impossible d'en évaluer le coût.

* Le Centre Régional d'Energie Eolienne du Cap-Vert est en cours de formulation. S'inspirant de la remarquable expérience Cap-Verdienne (20% de l'électricité de Praia est fournie par l'énergie éolienne) et des possibilités offertes par des techniques simples adaptables à l'environnement sahéliens, le Secrétariat Exécutif du CILSS est sur le point d'initier l'étude de factibilité du CREO. Le coût de cette étude n'a pas encore été cerné avec précision.

* Benin, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad. La Guinée Bissau n'a pas été étudiée du fait de sa très récente adhésion au CILSS.

- * Le projet de surveillance des ressources naturelles renouvelables dans le Sahel est financé pour la période 1981-1988 par la CCE à hauteur de 850 millions de F CFA. L'objet de cette action est de déterminer une méthodologie d'analyse des images satellites pour l'évaluation fine des couvertures végétales, des cultures en particulier. A son échéance, ce projet devrait déboucher sur la formulation d'une phase opérationnelle complémentaire des projets "Diagnostic Permanent" et Système d'Alerte Précoce".

4.2.4. - Les Actions en Matière de Diffusion de l'Information

Le CILSS est par vocation un lieu d'échange et de synthèse des expériences nationales dans de nombreux domaines, il est aussi, sur cette base, un instrument de réflexion au service des populations et des gouvernements sahéliens ; sa vocation est donc, parmi d'autres, de pourvoir à la diffusion de l'information qu'il détient parce qu'il a collectée ou parce qu'il la crée.

- * Le Réseau Sahélien de Documentation constitue une première expérience en la matière. Son ambition est de devenir "la mémoire" du Sahel en matière de documentation scientifique et technique. Le réseau propose aujourd'hui aux Etats une base de données utilisable par les chercheurs et techniciens nationaux susceptible de devenir à terme un instrument d'harmonisation, en évitant notamment les duplications.

Le renforcement des capacités du réseau, sa décentralisation, la diversification de la diffusion de l'information, s'imposent aujourd'hui au Secrétariat Exécutif du CILSS. Les besoins exprimés pour lesquels le CILSS recherche un financement s'élèvent à environ 200 millions de F CFA.

* Le Programme d'Amélioration de la Gestion dans les Instituts de Recherche (A.G.I.R)

L'une des contraintes majeures rencontrée par la recherche dans les pays sahéliens, est sans conteste, celle de la gestion des instituts de recherche qui entrave considérablement le déroulement satisfaisant du travail des chercheurs. Depuis plus de deux ans, le projet AGIR s'est attaqué à ce difficile problème grâce aux financements obtenus auprès du CRDI de l'ACDI, de l'Ambassade du Canada à Dakar, de la fondation Ford et de la CCCE pour un montant d'environ 200 millions de F CFA. Au cours de cette phase, le projet a établi le diagnostic de la gestion de 24 instituts sahéliens. La phase II du projet, qui n'est pas encore financée, vise à consolider et à renforcer les capacités de gestion de ces institutions par des actions conjuguées de formation et de mise en place de systèmes de gestion plus performants. Le financement recherché s'élève à environ 400 millions de FCFA.

* Le Programme de Sensibilisation de l'Opinion Publique par la création d'un Centre Multimédia, est une action formulée conjointement par le Secrétariat Exécutif et l'ONG EARTHCAN. Elle vise à la diffusion directe de l'information par le développement des capacités du CILSS en matière de production d'émissions de radio-rurale, de télévision ou de presse selon les objectifs à atteindre (de la vulgarisation à l'information à l'usage des décideurs). Le coût de ce programme est estimé à environ 1 milliard de F CFA par an.

CONCLUSION

Les Etats Sahéliens ont besoin de l'appui renforcé et soutenu de la communauté internationale, comme l'a reconnu et recommandé la VIème Conférence du Club du Sahel à Milan en Décembre 1986.

Si les tendances négatives lourdesse sont aggravées depuis 20 ans, leur analyse a pour le moins généré un cadre conceptuel de développement qui devrait garantir une meilleure utilisation de cette aide que par le passé.

Le principe essentiel de la stratégie révisée est sans doute, qu'il serait illusoire et dangereux d'isoler les problèmes, de la réhabilitation des projets, de l'endettement, de la formulation de nouvelles politiques écologiques et alimentaire, de l'initiation de projets régionaux etc.... Les Etats sahéliens ont aujourd'hui parfaitement intégré cette analyse à travers leurs plus hautes instances. Leur message aux bailleurs de fonds est aujourd'hui, qu'il serait tout aussi illusoire et dangereux d'isoler les aides :

- . le problème de la réhabilitation des projets de développement peut-il trouver une solution viable sans que soit considéré le problème de la dette ?
- . les nouvelles politiques induites par la stratégie révisée peuvent elles être complètement appliquées si l'on n'a pas pourvu à la consolidation des acquis ?
- . peut on se passer d'actions régionales visant à donner aux Etats les moyens de piloter et d'évaluer ces politiques ?
- . etc...

Un dialogue nouveau est en train de s'instaurer sur ces thèmes entre les Etats du Sahel et la communauté internationale ; le CILSS pour sa part travaillera sans désespérer au renforcement de ce dialogue porteur d'espoir.

Il n'est pas de notre propos d'énoncer les solutions à l'ensemble des problèmes soulevés, mais de proposer un cadre de concertation et d'action au service des Etats sahéliens.

La stratégie révisée de lutte contre la sécheresse et de développement, voulue par les sahéliens est aujourd'hui entrée dans sa phase d'application. Les politiques nationales qui, dans un avenir, que nous pensons proche, seront mise en oeuvre révéleront le besoin impérieux d'une double démarche d'accompagnement la réhabilitation des acquis et la mise en oeuvre des programmes régionaux majeurs tels qu'ils ont été définis par le CILSS.

La réhabilitation des acquis est indissociable de la re-négociation de la dette sans laquelle les Etats Sahéliens ne pourront assurer une part raisonnable de l'entretien du capital productif. Une gamme de solution, non exclusives les unes par rapport aux autres peuvent être envisagées :

- l'augmentation de l'aide publique du développement
- le ré-échelonnement de la dette
- le ré-financement à des conditions de faveur
- la conversion de la dette en monnaie locale
- le moratoire pur et simple.